

Hermenches

40 ème

Tir du 1er Août



Stand de tir d'Hermenches
(La Goille)

Plan de tir 2026

Dates et heures des tirs :

Mercredi	15 juillet 2026	de	17h00 à 20h30 (Tir avancé)
Mercredi	22 juillet 2026	de	16h00 à 20h30
Jeudi	23 juillet 2026	de	16h00 à 20h30
Vendredi	24 juillet 2026	de	14h00 à 20h30
Samedi	25 juillet 2026	de	09h00 à 12h00

Buvette

Petite restauration / Steak – Boissons



Plan de Tir 2026

300 M

DISPOSITION GÉNÉRALES

Société organisatrice : Société de tir : La Colombe – Hermenches-Vucherens

Genre de tir	Concours des Sociétés (CSOC) et individuels.
Participation :	Le Les sections affiliées à la FST et à l'AVTS peuvent inscrire un nombre illimité de groupes formés de 6 tireurs avec addition des 5 meilleurs résultats ou de 4 tireurs avec addition des 3 meilleurs résultats. Le groupe de 5 ou 3 tireurs est aussi valable. Les tireurs individuels sont aussi admis. Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois le programme.
Licences :	Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit être mentionné sur le formulaire d'inscription.
Inscriptions :	En envoyant le formulaire d'inscription jusqu'au 11 juillet 2026 à l'adresse suivante : Sté. de Tir La Colombe - Hermenches-Vucherens, Bernard Séchaud, Ch. des Galites 3, 1513 Hermenches Nat : 079 / 363 55 65 ou par Mail : lacolombe-tir-1aout@bluewin.ch
Paiement :	Les paiements anticipés peuvent être effectués sur l' Iban : CH 96 8080 8004 1672 4903 5 Banque Raiffeisen de Moudon. Société de tir, 1513 Hermenches
Finance de groupe :	Cat. A Fr. 30.- / groupe de 3 à 4 tireurs Cat. D/E Fr. 40.- / groupe 5 à 6 tireurs. Les 100% des finances de groupes reviennent aux 60% des groupes, au minimum.
Livret de tir et	Le livret de tir est obligatoire. Le prix est fixé à Fr. 6.00 . Il sera délivré sur place Remarque : La passe 1 ^{er} Août est obligatoire pour chaque tireur.
Taxes FST & AVTS :	Il comprend les taxes de la FST, Fr.1.00/tireur, celles de l'AVTS, Fr.1.00/tireur, ainsi que les autres frais administratifs liés à la manifestation.
Paiement livret de tir :	Le livret de tir ne sera délivré au tireur que si le montant du livret et la finance de groupe ont été acquittés.
Distinction/ Carte couronne	Un seul prix en nature ou une seule carte couronne sera délivré par tireur. Valeur Fr. 12.- si réussie à la passe "Cible 1 ^{er} Août "
Positions :	Arme libre à genoux, sauf V couché bras franc et SV appuyé. Fusil standard, couché bras franc Mousqueton, sans appui, avec appui et sur bipied Fusils d'assaut sur bipied réglementaire.
Catégories d'armes :	Cat. A : Armes standard et armes libres Cat. D : FA57-03/MQ Cat. E : FA90/FA57-02
Catégories de groupes :	Cat. A : Toutes les armes Cat. D/E : Toutes les armes d'ordonnance
Munition :	Elle sera délivrée et tirée sur place au prix de 35 cts la cartouche. La munition personnelle est interdite. Les douilles restent propriété de la société organisatrice.
Rangeurs :	Tir avec rangeurs, réservation recommandée, attribution dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. Chaque tireur à 15 minutes pour tirer les 20 coups du programme.
Mutations :	En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la même société. Le cas doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe n'ait commencé son programme. Tout tireur manquant à son tir sera noté zéro.
Dérangements :	Le tireur supporte les dérangements survenant à son arme, à l'exception des ruptures de matériel.
Réclamations :	Elles sont à adresser à l'organisateur, le jour même du concours. Elles sont traitées et réglées immédiatement. Le droit de recours auprès des organes juridictionnels de la FST est réservé.



Plan de Tir 2026

300 M

CIBLE EXERCICE

Armes :	Selon les dispositions générales
Zone des points :	Cible A10.
Programme de tir :	Passe unique de 6 coups , coup par coup.
Position :	Selon les dispositions générales
Prix :	Fr. 6.- (Prix de la passe Fr. 3.90 et munition Fr. 2.10).
Dispositions :	Interruption de la passe et le passage à toutes les bonnes cibles autorisées.

CIBLE 1^{er} AOÛT 40^{ème} (Groupe)

Armes :	Selon les dispositions générales
Zone des points :	Cible A10.
Programme de tir :	4 coups, coup par coup, et 4 coups en série
Position :	Selon les dispositions générales
Prix :	Fr. 19.- (Prix de la passe Fr. 16.20 et munition Fr. 2.80).
Distinction :	Selon les dispositions générales
Finance de groupe :	Cat. A Fr. 30.- / groupe de 3 à 4 tireurs Cat. D/E Fr. 40.- / groupe de 5 à 6 tireurs

Passe de 8 coups à 10 points, 4 c.p.c et 4 en série			
Catégorie	Elite	U21/V	U17/SV
A	72	70	69
D	67	65	64
E	65	63	62

Classement :	Au total des 3 ou 5 meilleurs résultats du groupe, appui par les meilleurs résultats individuels.
Répartition :	100% des inscriptions de groupes au 60% des groupes. Deux classements : catégorie A et catégorie D/E à condition qu'il y ait au moins 5 groupes par catégorie. Sinon les finances de groupe seront remboursées. Valeur du 1 ^{er} prix Cat A : Fr. 120.00 - Cat D/E : Fr. 180.00



Plan de Tir 2026

300 M

CIBLE HERMENCHÉS (Répartition immédiate)

Armes :	Selon les dispositions générales
Zone de points :	Cible A10
Programme de tir :	6 coups, coup par coup
Position :	Selon les dispositions générales
Prix :	Fr. 19.- (Prix de la passe Fr. 16.90 et munition Fr 2.10)
Distinction :	Aucune
Répartition :	Immédiate en espèces : selon le barème suivant :

Points	Catégorie A	Catégorie D	Catégorie E
60	Fr. 60.-	Fr. 80.-	Fr. 100.-
59	Fr. 40.-	Fr. 60.-	Fr. 70.-
58	Fr. 30.-	Fr. 40.-	Fr. 50.-
57	Fr. 20.-	Fr. 30.-	Fr. 40.-
56	Fr. 15.-	Fr. 20.-	Fr. 30.-
55	Fr. 8.-	Fr. 15.-	Fr. 25.-
54	-	Fr. 10.-	Fr. 20.-
53	-	Fr. 5.-	Fr. 15.-
52	-	-	Fr. 10.-
51	-	-	Fr. 5.-

Le paiement de la répartition immédiate aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.

Si le paiement comptant en espèces n'atteint pas les 60 % du produit des passes (sous déduction de la munition), la différence sera attribuée en totalité au concours de groupes concerné en Cat A & D/E. Le transfert des montants de différence entre les diverses catégories n'est pas autorisé.

Classement des Rois du tir en catégories A/D/E :

Sera proclamé roi du tir celui qui aura obtenu le meilleur total à l'addition des passes Groupe et Répartition selon le barème suivant : passes à 10 points = 100 %.
En cas d'égalité, appui par résultat passe Groupe, puis par l'âge le plus élevé.

Classement :

En 3 catégories : A/D/E, au total des points, puis l'âge le plus élevé

Prix : Fr. 100.- au premier, Fr. 70.- au deuxième et Fr. 50.- au troisième.

Association Vaudoise de Tir Sportif
Approbation du plan de tir : le 24 mars 2026

Le Chef de la Division fusil :

Gilbert Hédiquet